

Droits à paiement unique (DPU)

Formulaire de demande de prise en compte d'un changement de statut ou de dénomination juridique d'une exploitation au plus tard le 15 mai 2007

Règlements (CE) n° 1782/2003 du Conseil du 29/09/2003 et (CE) n° 795/2004 de la Commission du 21/04/2004 modifiés.
Décret n° 2006-1326 du 31 octobre 2006.

6

Modèle à photocopier.

Merci d'écrire en MAJUSCULES

À faire parvenir à la DDAF
au plus tard le 15 mai 2007

Ce formulaire est destiné aux exploitations concernées par l'une des situations suivantes :

- transformation d'une exploitation individuelle en société ;
- transformation d'une société en exploitation individuelle ;
- changement de dénomination juridique d'une société.

A noter : dans certains cas, le transfert de DPU peut également être opéré, à titre provisoire, par des conventions de mise à disposition.

Exploitations concernées par le changement de statut ou de dénomination juridique :

	Exploitation initiale	Exploitation résultante
N° PACAGE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE	<input type="text"/>	<input type="text"/>
NOM ET PRÉNOM de la ou des personne(s) exerçant le contrôle de l'exploitation	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Les soussignés **déclarent** :

- que l'exploitation a changé de statut ou de dénomination juridique à la date du ;
- que l'agriculteur qui assure le contrôle de l'exploitation résultante était le chef d'exploitation ou un associé de l'exploitation initiale ;
- que l'agriculteur qui assure le contrôle de l'exploitation résultante n'exerce pas d'autre activité agricole en dehors de la nouvelle exploitation.

Il(s) demande(nt) que tous les DPU, détenus en propriété par l'exploitation initiale, tels qu'ils figurent sur la notification définitive, soient attribués, à la date du changement de statut ou de dénomination, à l'exploitation résultante. Le prélèvement sur le transfert des DPU est nul dans ce cas.

Attention ! les DPU pris en location par l'exploitation initiale ou mis à disposition auprès de l'exploitation initiale ne peuvent pas être transférés à l'aide de ce formulaire. Pour ces DPU, il est nécessaire d'utiliser les clauses de location (modèles 7 et 4) et de mise à disposition (modèles 5 et 7, le cas échéant) de DPU.

Il(s) certifie(nt) que les renseignements figurant dans le présent formulaire sont sincères et véritables.

Fait à

Le

SIGNATURE de l'exploitation résultante précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

Le signataire est l'exploitant, ou le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC.